



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE  
RECTEUR D'ACADÉMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Le Recteur

à

(Liste des destinataires en annexe)

Caen, le 17 septembre 2018

**Objet : Feuille de route académique du contrôle interne comptable 2018/2019**

**Division : Division des  
Affaires Financières**

Affaire suivie par  
Nicolas RIVIERE  
Téléphone  
02 31 30 15 21  
Courriel  
Nicolas.riviere2@ac-caen.fr

168, rue Caponière  
BP 46184  
14061 Caen Cedex

Le contrôle interne comptable (CIC) recouvre l'ensemble des dispositifs organisés, formalisés, et permanents mis en œuvre par l'ensemble des acteurs pour maîtriser le fonctionnement des activités financières et donner ainsi une assurance raisonnable sur la qualité des comptes.

Pour les services académiques, la démarche de contrôle interne implique une réflexion sur les actions quotidiennes et sur l'organisation existante afin d'identifier les risques et de mettre en œuvre les actions pour les couvrir.

La présente note a pour objet de communiquer aux services académiques les principales actions à déployer au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Les services académiques sont invités à poursuivre les actions constituant le socle commun :

- Communiquer au référent technique CIC le correspondant CIC de l'entité
- Actualiser l'organigramme fonctionnel de la structure
- Etablir une cartographie des risques et des enjeux
- Définir un plan d'actions pour l'année dans la limite de 5 actions par entité et procéder à son exécution.
- Poursuivre le déploiement de l'outil reporting sur le T2 et le déployer dans la mesure du possible sur le HT2
- Formaliser les contrôles de supervision des responsables de bureau

Je vous demande donc de bien vouloir mettre en œuvre ces actions présentées dans la note et détaillées dans les annexes figurant en pièce jointe. Ces documents sont également accessibles sur le portail CIC de l'académie.

Le référent technique CIC reste naturellement à votre disposition pour apporter toute l'aide souhaitée.



**Annexe : Liste des destinataires :**

- Mesdames et Monsieur les Secrétaires Généraux des directions des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, de la Manche, et de l'Orne.
  
- Madame la chef des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation
- Madame la chef de la division de l'encadrement des personnels et l'administration et des prestations
- Madame la chef des personnels de l'enseignement privé
- Madame la chef du service de gestion des enseignants du 1<sup>er</sup> degré public
  
- Madame la chef de la division des examens et concours
- Madame la chef de la division de la Prospective, de la Performance et des Moyens
- Monsieur le chef du service des affaires juridiques
- Monsieur le chef de la division de l'achat et des affaires générales
- Madame la chef de la division de la formation
- Monsieur le chef de la direction des systèmes d'information
- Madame la chef du service constructions et patrimoine
- Madame la chef du service interdépartemental des bourses du second degré
- Madame la chef du service académique de gestion des dossiers d'action sociale
- Madame la chef du service académique des missions et déplacements